

[Appel] Pour un plan national ambitieux en faveur de la châtaigneraie française

07 Fév 2019 Au national



La France a besoin de sa châtaigneraie...

Parlementaires, députés et sénateurs de différentes sensibilités politiques, nous appelons les pouvoirs publics à engager sans tarder un plan Châtaigneraie ambitieux.

Face au premier producteur mondial la Chine, au regard des choix politiques décidés au Portugal, le pays européen qui développe aujourd'hui le plus fortement sa production, la France doit agir.

Nous appelons le gouvernement français à mener un grand plan Châtaigneraie.

Les collectivités locales, départements et régions, prennent aujourd'hui une large part dans la relance de filières castanéicoles locales, mais ne peuvent pas porter à elles seules cet enjeu national qui concerne de nombreuses régions françaises en Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA, Corse, Auvergne Rhône-Alpes.

Les vergers de châtaigniers sont pour la plupart situés en zone défavorisées ou en zone de montagne jusqu'à 1000 mètres d'altitude, limite au-delà de laquelle le châtaignier ne pousse plus.

Il joue ainsi depuis des siècles un rôle d'aménageur du territoire dans les zones de pentes - en complémentarité avec l'élevage ou l'apiculture - où peu d'autres arbres fruitiers peuvent se développer en raison de la pente, de la faible épaisseur du sol ou du caractère souvent marqué de la sécheresse estivale. Ce qui permet d'affirmer qu'aucune production végétale de substitution n'existe véritablement à la même échelle sur ces territoires fragiles.

Souvent appelé l'arbre à pain, le châtaignier a nourri pendant des siècles des générations d'hommes et de femmes attachés à leur terre.

Partie intégrante de notre patrimoine, sa culture s'inscrit totalement dans l'agroécologie moderne, la production de bois de qualité, la défense des forêts contre l'incendie et la gastronomie française avec, sur ce dernier point, un atout de taille : une grande valeur énergétique sans gluten.

Culture avec un grand C comme « Civilisation », le châtaignier est encore bien plus que cela. C'est une filière économique dynamique qui maille l'emploi au coeur des territoires avec un potentiel commercial inexploité.

La demande de châtaignes en frais ou transformées est en effet supérieure à l'offre.

Les producteurs français ne peuvent pas répondre à la demande. La France importe environ 10.000 tonnes de châtaignes par an, soit autant que la production nationale. Cette tendance est à la hausse car le marché des produits transformés est en augmentation.

La plupart des opérateurs avals de la filière française de châtaignes (metteurs en marché et industriels de la transformation) sont situés dans les bassins de production de châtaignes, avec une production annuelle d'environ 10.000 tonnes, qui génèrent un chiffre d'affaires de près de 120 millions d'euros.

L'emploi agricole, commercial et agroalimentaire lié à la châtaigne est donc majoritairement situé dans les régions défavorisées et de montagne, et est par conséquent très peu substituable.

Malgré des atouts et un marché porteur, il n'est pas exclu que dans un avenir proche la production de châtaignes françaises s'effondre.

Dans notre pays, la production a été pratiquement divisée par 10 en 60 ans. Cette baisse n'est pas encore pas aujourd'hui enrayerée. Elle est due à plusieurs facteurs dont :

- Le dépérissement des arbres souvent centenaires accentué par le réchauffement climatique.
- Un ravageur récent venu d'Asie, le cynips du châtaignier.
- Un manque de porte-greffes adaptés à la production *Castanea Sativa* en zone sèche résistant à la maladie de l'encre.
- De faible possibilité d'irrigation des vergers traditionnels.
- Un désengagement de l'État ces dernières années des programmes de recherche, d'animation, de protection sanitaire, de reconquête des Châtaigneraies traditionnelles et de soutien à la plantation.

Nous, élus de la Nation, en concertation avec la profession castanéicole fédérée au sein du Syndicat National des Producteurs de Châtaignes, identifions trois axes prioritaires nationaux :

1) DEVELOPPER LE VERGER ET UNE PRODUCTION DE QUALITE PAR

- Le renforcement des programmes de recherche sur la maladie de l'encre dûe à un champignon (Phytophthora Cinnamomi ou combivora) qui s'attaque aux racines et peut causer la mort de l'arbre.
- Le développement des travaux de recherche pour faire face aux impacts du changement climatique (adaptation variétale, pourriture des fruits,...)
- L'adaptation et la dotation budgétaire de programme d'aide France Agrimer à la rénovation des vergers et au développement de plantations nouvelles.
- La mise en place de règles de certification du matériel végétal adaptées à la réalité et aux possibilités de notre filière.
- La mobilisation de ressources en eau pour répondre aux besoins d'irrigation et de sécurisation de la production (exemple : création de petite retenue collinaire de stockage hivernal).
- La prise en compte des spécificités des vergers de montagne.

2) SOUTENIR LES PRODUCTEURS FACE AUX DEGATS CAUSES PAR UN RAVAGEUR RECENT, LE CYNIPS DU CHATAIGNIER

- en poursuivant la lutte biologique collective,
- en maintenant l'indemnisation de production via le FMSE,
- en conservant le statut de nuisibles aux végétaux du cynips, statut actuellement remis en cause.

3) SOUTENIR L'ANIMATION NATIONALE DE LA FILIERE PAR L'AIDE AU FINANCEMENT D'UN POSTE DEDIE

Nous, membres de l'amicale parlementaire lançons aujourd'hui un appel aux pouvoirs publics pour valoriser la Châtaigneraie française.

Il est de nature à créer un écosystème favorable au développement durable de la production dans un contexte national très déficitaire.

Comme nos anciens l'ont fait, il appartient à notre génération de rénover et de planter des châtaigniers. C'est une mission à long terme, une forme de recapitalisation de territoires ruraux fragiles, au service de l'emploi, d'une alimentation saine et durable et de savoir-faire portés par des hommes et des femmes passionnés.

Députés

- Fabrice BRUN, Député de l'Ardèche
- Jean-Félix ACQUAVIVA, Député de Haute-Corse
- Thibault BAZIN, Député de Meurthe et Moselle
- Michel CASTELLANI, Député de Haute-Corse
- Jean-Charles COLAS-ROY, Député de l'Isère
- Paul-André COLOMBANI, Député de Corse du Sud
- Vincent DESCOEUR, Député du Cantal
- Jacqueline DUBOIS, Députée de la Dordogne
- Jean-Jacques FERRARA, Député de Corse du Sud
- Olivier GAILLARD, Député du Gard
- Valérie LACROUTE, Députée de Seine et Marne
- Sébastien LECLERC, Député du Calvados
- Marc LE FUR, Député des Côtes d'Armor
- Sereine MAUBORGNE, Députée du Var
- Pierre MOREL A L'HUISSIER, Député de la Lozère
- Jean-François PARIGI, Député de Seine et Marne
- Bruno QUESTEL, Député de l'Eure
- Hervé SAULIGNAC, Député de l'Ardèche
- Michèle VICTORY, Députée de l'Ardèche

Sénateurs

- Mathieu DARNAUD, Sénateur de l'Ardèche
- Jacques GENEST, Sénateur de l'Ardèche